Info Énergie

Pros de la Réno en Isère

avec France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Mardi 6 juin 2023 à 16h30

Devenir mandataire pour les aides financières à la rénovation énergétique

Bonnes pratiques et points de vigilance

Sommaire

Info Énergie
Pros de la Réno en Isère

- Quelles aides financières à la rénovation ?
- Comment devenir mandataire ?
- Quelles sont les bonnes démarches ?
- Points de vigilance et bonnes pratiques ?
- Conclusion

Quelles aides financières à la rénovation ?

Les aides nationales

Info Énergie
Pros de la Réno en Isère

- Les **aides publiques** :

- Ma Prime Rénov' et Ma Prime Rénov' sérénité

Agence nationale de l'habitat Anah

maprimerénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

+ Éco-prêt 0 % + **TVA réduite**

- Les aides **privées :**

-Les certificats d'économie d'énergie (CEE)

- Les caisses de retraite

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE Ministère de l'Environnement

+ Les caisses de retraite

Les aides locales

Info Énergie
Pros de la Réno en Isère

- Spécifiques à chaque territoire
- Même critères de performance que ma Prime Rénov'
- Souvent critères supplémentaires : bouquet de travaux…

Se renseigner auprès de l'Info Énergie des Pros de la Réno

Evaluer le montant des aides

Info Énergie
Pros de la Réno en Isère

- **Plafond des dépenses éligibles** : montant maximum qui peut être pris en charge par les aides pour chaque poste de travaux.

Equipements et matériaux	Plafond de dépense éligible
Isolation des murs par l'extérieur	150€/m2
Pompe à chaleur air/eau	12 000€
Poêle à bûches	4 000€

Tableau complet p14 du [Guide des aides financières 2023]

Evaluer le montant des aides

Info Énergie
Pros de la Réno en Isère

- L'**écrêtement** : montant maximum des aides **nationales** pour chaque poste de travaux

maprimerénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

+

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
Ministère de l'Environnement

≤

40 à 90% des dépenses éligibles*

selon les revenus

40% ménages aux revenus supérieurs
60% ménages aux revenus intermédiaires
75% ménages aux revenus modestes
90% ménages aux revenus très modestes

Extrait du [Guide des aides financières 2023](), p16.

Evaluer le montant des aides

- **Plafond des dépenses éligibles** : montant maximum des aides **nationales et locales** que le particulier peut percevoir pour chaque poste de travaux.

maprimerénov' + CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE + **Aides locales** ≤ **100% dépense éligible**

Tableau complet p14 du [Guide des aides financières 2023]

Comment devenir mandataire ?

Les différentes types de mandataires

Info Énergie
Pros de la Réno en Isère

- **Mandataire administratif** : accompagner le bénéficiaire dans ses démarches en ligne pour déposer une demande de prime.
- **Mandataire financier** : percevoir directement la prime et la déduire de la facture du client.
- **Mandataire mixte** : mandataire administratif et financier.

Pour Ma Prime Rénov' : les 3 mandats sont possibles
Pour les CEE : souvent, uniquement mandat mixte

Devenir mandataire

- **Devenir mandataire pour Ma Prime Rénov':**
  - Créer son compte via le formulaire disponible le site maprimerenov.fr à envoyer à maprimerenov.mandataire@anah.fr
  - Liste des pièces justificatives
  - Obtenir un numéro d'immatriculation.

- **Devenir mandataire pour les CEE** :
  - Prendre contact avec un **obligé** (fournisseur d'énergie qui est obligé de distribuer des CEE, pour compenser ses émissions de CO2. Ex : EDF) ou un **délégataire** (organisme qui distribue des CEE pour le compte d'un obligé. Ex : Prime Energie)

Liste indicative de délégataires CEE à la fin de cette fiche.

Quelles sont les bonnes démarches du mandataire ?

Les essentiels

- Faire des demandes d'aides avant signature des devis.
- Vérifier que les travaux répondent aux critères de performance des aides financières.
- Vérifier la validité du certificat de qualification RGE

Critères de performance à partir de la page 34 du Guide des aides financières 2023

Faire une demande de prime Ma Prime Rénov'

Info Énergie
Pros de la Réno en Isère

EN AMONT DES TRAVAUX

MANDATAIRE

Inscription en tant que mandataire

Dépôt de la **demande** de prime

@ : Le demandeur, avec le mandataire en copie, est notifié par mail de la confirmation du dépôt et de la décisions de l'instruction.

DEMANDEUR

- Création d'un compte Ma Prime Rénov'
- Désignation du mandataire

Confirmation possible du consentement au mandat demandée par l'Anah

Pièces justificatives :
- Numéro de mandataire

Pièces justificatives :
- Liste des travaux que souhaite faire le particulier
- Devis pour chacun des travaux
- Informations sur le plan de financement (autres aides demandées) pour l'écrêtement

Faire une demande de prime Ma Prime Rénov'

Info Énergie
Pros de la Réno en Isère

	LES TRAVAUX	APRES LES TRAVAUX	
MANDATAIRE		**Dépôt de la demande de paiement**	**@ : notification de versement de la prime**
DEMANDEUR		@ : Confirmation dépôt demande de paiement **Pièces justificatives :** • Liste des travaux que le demandeur a effectué • Factures pour chacun des travaux • Informations liées au plan de financement (autres aides perçues) • RIB du demandeur (en cas de mandat administratif)	

Plus de détails, dans le Guide des mandataires

Faire une demande de prime CEE

Info Énergie
Pros de la Réno en Isère

EN AMONT DES TRAVAUX

MANDATAIRE

Affiliation auprès d'un obligé ou d'un délégataire CEE

Réalisation d'une visite technique

Estimation de la prime auprès de son obligé ou délégataire

Réception du cadre contribution

Edition d'un devis avec le montant de la prime

Dépôt de la demande de prime :

Pièces justificatives :
- Contrat de partenariat
- Devis signé
- Cadre Contribution
- Certificat RGE

DEMANDEUR

Signature du devis

La date de signature du Cadre Contribution doit être antérieure à celle du devis

Faire une demande de prime CEE

Info Énergie
Pros de la Réno en Isère

	LES TRAVAUX	APRES LES TRAVAUX		
MANDATAIRE		**Edition de la facture**	**Demande de versement de la prime** **Pièces justificatives :** • Dossier final • Facture • Attestation sur l'honneur	**Contrôle des travaux** **Versement de la prime** **Pièces justificatives :** • Rapport et synthèse de contrôle (fac)
DEMANDEUR		Signature de l'attestation sur l'honneur (= certificat de fin de travaux)		

Points de vigilance et bonnes pratiques

Bonnes pratiques MaPrimeRénov'

Info Énergie
Pros de la Réno en Isère

- **Je ne crée pas le compte des demandeurs à leur place** sous peine de sanctions pénales et financières

- **Si plusieurs postes, je déclare l'ensemble des postes éligibles pour le compte des demandeurs** sous peine de bloquer le dossier de demande d'aides financières

- **Je suis très vigilant quant aux parcours d'aides financières en rénovation globale** qui nécessitent d'autres démarches administratives.

Bonnes pratiques pour les devis : vérif'devis

Info Énergie
Pros de la Réno en Isère

- **Je m'informe des mentions administratives et techniques à retrouver sur les devis** pour fluidifier l'instruction des aides financières de vos demandeurs

Vérification de devis - EIE 38

Bonnes pratiques pour les devis : indication du montant

Info Énergie
Pros de la Réno en Isère

- **Je présente l'aide comme non acquise** une mention de type « Estimation de l'aide MaPrimeRénov' »

- **J'introduis une clause suspensive** dans le devis avec un encart précisant les condition particulières relatives aux aides financières.

- **Je précise le montant TTC des travaux avant déduction des aides financières**. Il est possible d'ajouter ensuite un sous-total estimatif du reste à charge demandeur.

Points de vigilances

- **Je me dote d'une personne ou service dédié aux formalités administratives en lien avec les aides financières**

- **Si mandat financier, je vérifie que ma trésorerie est disponible** pour compenser des retards éventuels dans l'instruction des demandes d'aides financières

Conclusion

Le service des Pros de la Réno

Un service dédié aux professionnels·lles de la rénovation

Le service des Pros de la Réno

Info Énergie
Pros de la Réno en Isère

1

Une équipe spécialisée joignable par téléphone ou mail

2

Des ressources et des outils en ligne

3

Des événements et des formations

Pour faciliter le quotidien des professionnels·lles de la rénovation et mieux les accompagner sur leur mission conseil auprès de leurs clients·es.

Info Énergie

Pros de la Réno en Isère

14 avenue Benoît Frachon
38400 Saint-Martin-d'Hères

04 38 38 19 30
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

prosdelareno@infoenergie38.org

www.infoenergie38.org/pros-de-la-reno

Pour aller plus loin

Info Énergie
Pros de la Réno en Isère

Pièces justificatives à fournir pour être mandataire Ma Prime Rénov'

	Pièces justificatives attendues
Personne morale privée	• Pièce d'identité du représentant légal • RIB en cas de mandat financier ou mixte • Liste consolidée des mandats sociaux du représentant légal • Statuts de l'organisme • Extrait de casier judiciaire du représentant légal (B3) • Cerfa DBE (déclaration au bénéficiaire effectif, téléchargeable *ici*) • L'attestation Assurance Responsabilité Civile Professionnelle, Multirisque Professionnelle et/ou Décennale
Personne morale (publique, parapublique, conventionnée)	• RIB en cas de mandat financier ou mixte • Statuts de l'organisme
Syndic non professionnel	• Pièce d'identité du représentant légal du syndic • PV d'AG mentionnant le désignation du gestionnaire • RIB en cas de mandat financier ou mixte
Personne physique non professionnelle	• RIB en cas de mandat financier (PF) ou mixte
Personne physique professionnelle	• RIB en cas de mandat financier ou mixte • L'attestation Assurance Responsabilité Civile Professionnelle, Multirisque Professionnelle et/ou Décennale

Pour aller plus loin

Info Énergie
Pros de la Réno en Isère

- **Exemple de clause suspensive** à intégrer au devis avec un encart précisant les conditions particulières relatives aux aides financières de type :

« Dans le cas où l'aide notifiée au client est inférieure au montant de l'aide prévisionnelle, l'usager n'est pas lié par le devis et l'entreprise s'engage à proposer un devis rectificatif. Le client conserve alors un droit de rétractation d'une durée de quatorze jours à partir de la date de présentation du devis rectificatif. L'aide MaPrimeRénov' est conditionnelle et soumise à la conformité des pièces justificatives et informations déclarées par le bénéficiaire. En cas de fausse déclaration, de manœuvre frauduleuse ou de changement du projet de travaux subventionnés, le bénéficiaire s'expose au retrait et reversement de tout ou partie de l'aide. Les services de l'Anah pourront faire procéder à tout contrôle des engagements et sanctionner le bénéficiaire et son mandataire éventuel des manquements constatés »

Merci de votre attention

Info Énergie

Pros de la Réno en Isère

14 avenue Benoît Frachon
38400 Saint-Martin-d'Hères

04 38 38 19 30
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

prosdelareno@infoenergie38.org

www.infoenergie38.org/pros-de-la-reno